

# Solidarités Nouvelles pour le Logement

## Notice à lire avant de remplir le dossier de candidature SNL Essonne :

S.N.L. Essonne propose des logements à occupation temporaire.  
Les personnes sont accompagnées par un travailleur social et des bénévoles.

Pour être recevable, les pièces suivantes doivent être jointes à votre dossier de candidature :

- **Pièces d'identité des demandeurs**
- **Attestation de numéro unique de demande de logement social (QR code)**
- **Avis d'imposition N-1 et N-2 (les deux derniers)**
- **Attestation de ressources : CAF ou MSA, bulletin de salaire, justificatif de retraite, pôle emploi...**

Veillez à bien remplir toutes les rubriques

Rappel : Les plafonds PLAI tels que définis réglementairement tous les ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours sont applicables pour pouvoir postuler à un logement temporaire de notre association. Aucun ménage dépassant ces plafonds de ressources ne pourra devenir locataire SNL Essonne.

Chaque candidature est enregistrée à réception au siège de S.N.L. Essonne.

Sans retour de notre part cela signifie que votre dossier est pris en compte, enregistré et en attente.

Seules, les candidatures irrecevables et/ou incomplètes recevront une réponse écrite de notre part.

**Au-delà de 1an, la candidature doit être renouvelée pour rester valide.**